

**PROCES VERBAL  
CONSEIL D'ECOLE  
Année scolaire : 2016/2017**

Ecole primaire	Les petits elginois
Coordonnées : Adresse, N°de tel, adresse mail	Chemin des écoliers – 69620 Légny. Tel : 04 74 71 68 67 Mail : <a href="mailto:ce.0690873z@ac-lyon.fr">ce.0690873z@ac-lyon.fr</a>
Direction	Maïté MONTOYA
Date	13/06/17
Ouverture de séance	18h30
Cloture de séance	20h30

**Présents**

NOM	FONCTION	Membre permanent (cocher)
Mme MONTOYA	directrice	x
Mme DONADEI	enseignante	x
Mme SPAES	enseignante	x
M. FOESSEL	enseignant	x
Mme JOVILLARD	Maire	x
M. CORDIER	Ajoint Mairie commission école	x
Mme CASCARINO	DDEN	x
M. LORENZETTO	DDEN	x
Mme GIROD	Représentante de parents d'élèves	x
Mme CORDET	Représentante de parents d'élèves	x
Mme CAYET	Représentante de parents d'élèves	x
Mme RATTON	Représentante de parents d'élèves	x
Mme PLASSE	Atsem + Employée municipale	x

**Absents excusés**

M. THEVENET	Conseiller Mairie commission école	x
Mme LEBLANC Anissa	Employée municipale	x

**Ordre Du Jour**

- préparation de la rentrée 2017 :
  - équipe
  - effectifs
  - rythmes scolaires
  - projets
- bilan de l'année
- travaux et commandes

**Rappel :** il n'est pas possible d'aborder un sujet non inscrit à l'ordre du jour. En revanche, les délégués de parents peuvent prendre la parole pour chaque point abordé et prévu. Les sujets communiqués par les représentants de parents avant le jeudi 8 juin seront évoqués au fur et à mesure de ce conseil, dans les parties qui s'y rapportent.

## 1/ Préparation de la rentrée 2017

- **équipe** : en raison du départ à la retraite de Bruno FOESSEL, nous accueillons Sabine SPAES qui le remplacera.
- **effectifs** : à ce jour, il manque 3 inscriptions pour atteindre le seuil de 81 élèves et ainsi ouvrir la 4ème classe. En effet, 5 cm2 quittent l'école, et un enfant de PS dont l'assistante maternelle n'est pas sur le village. Par ailleurs, 7 élèves de petite section arriveront en septembre.  
Nous sommes donc encore dans l'incertitude.  
Nous demandons aux parents de bien nous tenir informés de tout changement (départ ou arrivée). En cas d'absence d'un élève le jour de la rentrée, un mot écrit des parents pour justifier l'absence sera indispensable pour sa prise en compte dans l'effectif total.  
La répartition des différents niveaux par classe s'effectuera fin juin en fonction des effectifs et sera modifiée en cas d'ouverture.  
De même, la liste des fournitures sera fournie à la rentrée par l'enseignant(e) attitré(e), quand la répartition sera définitivement arrêtée.  
Mme Cordet demande l'effectif par classe en cas de configuration identique à cette année :  
30 pour la maternelle, 23 pour CP CE1 et 25 pour CE2 CM1 CM2.
- **rythmes scolaires** : Sylvie Jovillard a reçu plusieurs mails des parents à ce sujet et a souhaité attendre ce conseil d'école pour répondre. L'enquête réalisée pour le renouvellement du PEDT a montré la satisfaction à 99% des parents quant à l'organisation actuelle. Suite à la réflexion du nouveau gouvernement et la parution à venir d'un décret proposant une dérogation à l'organisation actuelle pour un retour possible à la semaine de 4 jours, un échange a eu lieu entre la mairie et l'école. Le principe qui a été retenu est de ne pas se précipiter, de maintenir à l'identique l'organisation actuelle pour l'année prochaine, et d'attendre la sortie officielle du décret et la position du DASEN (directeur académique) pour voir si l'organisation actuelle doit évoluer, en prenant le temps d'une année pour réfléchir, se concerter avant de prendre notre décision.

Les activités périscolaires sont donc maintenues à la rentrée. Deux intervenantes ne sont pas reconduites pour éviter une certaine lassitude au bout de trois ans, et une nouvelle activité sera proposée, déclinée selon l'âge des enfants (cirque, jeux de société ...). Un livret d'information sera distribué en fin d'année avec le tableau des activités pour 2017/2018.

### - **projets** :

- comme nous l'avons évoqué lors du dernier conseil, nous travaillerons en fonction d'un nouveau projet d'école composé de 4 axes qui seront liés entre eux, en privilégiant l'éducation à l'environnement, la démarche scientifique avec exploration du monde de la matière (eau, bois, papier ..) et les compétences langagières orales et écrites. Le projet est commun aux 3 classes et les axes seront déclinés en fonction du niveau des élèves.
- La venue de Pascal Bicrel, intervenant en musique, est renouvelée pour l'année prochaine, toujours le jeudi après-midi, à raison d'une heure par classe.
- La classe de Laurence Donadei ira à la piscine Aquazergues, à Anse. Le créneau qui a été attribué est le mercredi matin, en période 2 (mi janvier à juin)

## 2/ Bilan de l'année écoulée

### - communication des évaluations aux familles :

Cette année, suite aux nouveaux programmes, de nouvelles modalités ont été mises en place pour transmettre les résultats des évaluations.

En maternelle, l'évaluation se veut bienveillante et s'appuie sur une observation attentive en situation ordinaire, pour identifier les réussites et besoins des élèves. Deux supports seront transmis :

- le carnet de suivi des apprentissages qui suit l'enfant de la Ps à la Gs et qui est complété au fur et à mesure des progrès de l'enfant. Chaque enfant apprend à son rythme donc les carnets ne sont pas tous identiques et ne doivent pas être comparés. Cette année, ce carnet est mis en place pour les Ps et les Ms.
- la fiche de synthèse des acquis, document complété en fin de GS et transmis aux familles et à l'enseignant(e) de CP. C'est un tableau qui récapitule ce que l'élève ne réussit pas encore, ou est en voie de réussite ou réussit souvent, ainsi que ses points forts et ses besoins.

En élémentaire, les livrets scolaires de l'école élémentaire et du collège évoluent pour ne plus former qu'un livret scolaire commun du CP à la troisième. Les éléments constitutifs du livret sont numérisés dans une application informatique nationale dénommée "livret scolaire unique" : LSU . C'est un support numérique, mais qui sera transmis cette année sous format papier. Ce livret scolaire regroupe les bilans périodiques des acquis et progrès de l'enfant, des bilans de fin de cycle et les attestations obtenues (savoir-nager, premiers secours, sécurité routière). Les parents recevront une brochure explicative à la transmission du livret en fin d'année.

- sorties :

Les classes d'élémentaire ont vu « *Fantastic Mr Fox* » le jeudi 13/04, et les élèves de maternelle « *Les nouvelles aventures de Pat et Mat* » le lundi 15/05. Les élèves comme les enseignants ont apprécié ces séances, adaptées aux enfants et de grande qualité.

La classe maternelle a eu la chance, le 14/04, de passer une journée à la ferme pédagogique d'Affoux avec des gens passionnés par leur métier, des ateliers à la portée des enfants et un vrai contact avec les animaux.

Les classes d'élémentaire, qui travaillent sur le thème «à la ville comme à la campagne» en projet de classe et avec lors de la chorale avec Pascal, passeront une journée à Lyon avec un atelier Rallye découverte du Vieux Lyon le matin et une ballade en City Boat l'après-midi, le vendredi 23 juin.

Nous remercions le Sou des écoles qui finance intégralement ces sorties.

- conseil Municipal des Jeunes : Après le Nettoyage de Printemps, une autre manifestation a été organisée début mai : le Troc Livres dont les fonds récoltés (buvette) ont été reversés à l'UNICEF. Ce projet sera reconduit en octobre.

En lien avec la Communauté de communes, une journée regroupant les différents Conseils municipaux de jeunes d'une dizaine de communes (soit plus de 80 enfants) a eu lieu. Les enfants ont eu la charge de se présenter et de présenter leur village. Pour récompenser les jeunes de leur engagement citoyen, un voyage à Paris a été organisé avec la Communauté de communes : visite des jardins du Luxembourg, du Sénat et du Panthéon. Le comportement des jeunes a été exemplaire. A leur retour en classe (école ou collège), ils ont réalisé un exposé de cette journée à leurs camarades.

- maison de retraite : les classes d'élémentaire iront présenter les chants travaillés en classe avec Pascal aux résidents de la maison de retraite du Bois d'Oingt le jeudi après-midi 22 juin. (NB du 20/06 : en raison de la canicule, la sortie, qui implique de marcher en plein soleil jusqu'au Bois d'Oingt, est annulée.)

- La fête de l'école aura lieu le samedi matin 1<sup>er</sup> juillet : à partir de 10h30 les parents pourront assister à notre spectacle de chants et de danse. Le Sou des écoles organisera la suite des festivités : repas le midi et jeux de kermesse ensuite.

- Les élèves de CM2 bénéficieront d'une journée d'immersion au collège le 19 juin, ils seront répartis dans les classes de 6<sup>ème</sup>. Depuis le 6 juin, les futurs élèves de petite section sont reçus chacun une heure sur le temps de classe, avec leurs parents, pour une adaptation avant la rentrée de septembre. La liaison grande section/CP s'est effectuée tout au long de l'année en raison du décloisonnement.

- Santé scolaire : Le médecin scolaire, Dr Neyron, est venue faire quelques bilans en GS. En raison d'un très grand secteur et du nombre limité de médecins scolaires, elle nous a annoncé qu'il n'y aurait plus de PAI à la rentrée (sauf en cas de maladie grave) et qu'une ordonnance du médecin de famille sera suffisante. Une nouvelle infirmière est nommée sur le secteur : Mme Cordier.

Les parents d'élèves ont soulevé la question de la récurrence des poux dans la classe maternelle et demandent à ce que les familles soient sensibilisées pour faire des traitements préventifs. C'est un sujet sensible qui demande à être traité avec beaucoup de tact car il y a encore des idées fausses sur les enfants qui ont des poux, comme le manque d'hygiène, et cela suscite un sentiment de honte chez certaines familles. Cela dit, nous comprenons le ras-le-bol des parents qui ont traité leurs enfants plusieurs fois dans l'année.

Dans les textes officiels (circulaire de 77, BO de 90), il est dit la pédiculose (le fait de porter des poux) est une maladie bénigne et ne relève pas d'un cas d'éviction, en cas de traitement. Quand les parents nous disent avoir effectué le traitement, nous ne pouvons pas remettre en cause leur parole. Compte tenu de l'absence d'obligation de traitement individuel ou collectif, il s'agit donc d'inciter les parents à vérifier la chevelure de leur enfant et de traiter si nécessaire. Les enseignants et les parents sont amenés à signaler toute présence de poux détectée afin qu'un traitement soit mis en place et que l'information soit donnée à l'ensemble des parents pour vérification. Ce que nous faisons actuellement avec des mots dans les cahiers, une affiche aux portes de l'école. Malgré ça, la présence des poux persiste. Il faut préciser également que les traitements préventifs n'existent pas. Le nombre élevé d'élèves en maternelle provoque aussi une grande promiscuité sur les bancs.

Pour sensibiliser les familles sur leur responsabilité en la matière et d'assurer leur information sur la façon d'appliquer le traitement et de prévenir les récurrences, il nous semble intéressant de conduire des actions en partenariat, notamment avec le personnel de santé scolaire, pour réfléchir par exemple à l'intérêt de mettre en place une réunion d'information sur les conduites efficaces à tenir, et contester les idées reçues, pour éventuellement décider de façon collégiale de procéder à un traitement systématique des enfants à une même date, puis de procéder une semaine plus tard, toujours de manière coordonnée, à un second traitement. L'opération permettrait de mobiliser tout le monde et d'éviter les traitements éparpillés, inutiles dans la mesure où la contagion pourra toujours s'opérer via les enfants non guéris.

Ce problème sera évoqué avec l'infirmière nommée sur le secteur à la rentrée.

Mme Cascarino met avant le manque de personnel dans le domaine de la santé scolaire.

### **Pour information :**

- le photographe est venu le 29 mai. Nous avons gardé le prestataire de l'année dernière, pour la qualité des photographies. Nous avons opté pour la traditionnelle photo de classe, et nous réservons les photos entre amis une année sur deux. Nous avons demandé également une photo de l'ensemble des élèves de l'école, qui figurera sur toutes les pochettes. Le tarif est identique à l'année dernière : 4,50 euros. Mais nous envisageons de l'aligner l'année prochaine sur le tarif habituellement pratiqué dans toutes les écoles : 5 euros.

### **3/Travaux et commandes.**

Nous remercions la Mairie pour les travaux effectués :

- l'intervention de Maskott pour le vidéoprojecteur de Laurence mais il y a toujours un problème de réglage de luminosité (à peine visible sur le TBI alors qu'il est au maximum)
- le remplacement du robinet des toilettes extérieures.
- le nettoyage des toits de l'école.
- la demande de devis pour réhausser barrières et portiques de l'école afin de sécuriser un peu mieux et éviter de mettre du film opaque partout. Dominique Cordier annonce qu'on attend le devis pour prise de décision. Marc Lorenzetto signale qu'il a assisté à une réunion sur ce sujet et qu'il en ressort qu'il ne s'agit pas de faire de l'école une forteresse, qu'il est plus efficace et sécurisant d'avoir une large vision sur l'extérieur

pour agir, plutôt qu'un confinement qui obstrue la visibilité, et qu'enfin, une sirène puissante serait suffisamment dissuasive (en lieu et place d'un moyen de communication/alerte silencieux entre les enseignants)

- l'élagage des arbres. A l'avenir, peut-être privilégier une autre saison pour l'élagage, car celui-ci effectué en avril nous a privé d'une grande zone d'ombre dans la cour à l'arrivée des beaux jours.

- l'entretien des espaces verts de l'école (square de la Paix, coin jardin)

Demandes :

- problèmes de portes/serrures dans le bâtiment élémentaire : la porte qui mène aux porte-manteaux côté classe de Bruno, et une poignée dans la classe de Laurence. La mairie est déjà intervenue et s'en occupe.

- au-dessus de la porte d'entrée de la classe de Bruno, une planche du bardage en bois est déclouée. Veiller à la reclouer avant qu'il y ait trop de jeu à cause des conditions extérieures.

- repeindre les jeux au sol de la cour et surtout la ligne qui délimite la zone où les enfants ont le droit de se trouver (marquage au sol très important pour se repérer au niveau des PS)

- installer des sécurités aux portes métalliques du hall maternelle. Cela avait été fait, mais elles se sont abimées et avaient donc été enlevées. La mairie s'en occupe.

- suite à la distribution sur la commune, demande d'un container pour le tri sélectif à l'école, en lien avec notre projet d'école. Sylvie Jovillard annonce qu'ils ont été livrés et que l'on peut déjà en récupérer un. L'équipe préfère attendre la rentrée pour la mise en place du projet éducation à l'environnement et au tri.

- veiller à tondre régulièrement l'herbe dans l'espace école et jardin, et entretenir les bambous. Il est rappelé que les bambous peuvent être récupérés et recyclés pour des activités artistiques ou jardinage avec les enfants. La mairie nous propose de signaler quand il est nécessaire de tondre, plutôt que d'envoyer Pierre régulièrement.

- lors de l'élagage, un arbre a été coupé. La souche restante est à une hauteur qui présente l'inconvénient de faire trébucher les élèves. D'autre part, des animaux viennent faire leurs besoins au creux de la souche, dans la terre, d'où le souci au niveau hygiène et odeur. Une solution doit être apportée.

Enfin, nous rappelons que, sachant que des adolescents fréquentent la cour en dehors des jours d'école, il sera nécessaire pendant les vacances d'enlever le panier de basket (non pas le panneau entier car les fixations en seraient fragilisées mais juste le cercle et le filet) comme cela avait été fait l'an dernier.

Le conseil s'est clos sur ce point.

---

Légny le 13/06/2017

*Rédigé par le président du conseil d'après ses notes .*

Président de séance : Directrice
Maïté MONTOYA